



LES CHEVALIERS DU CENTAURE

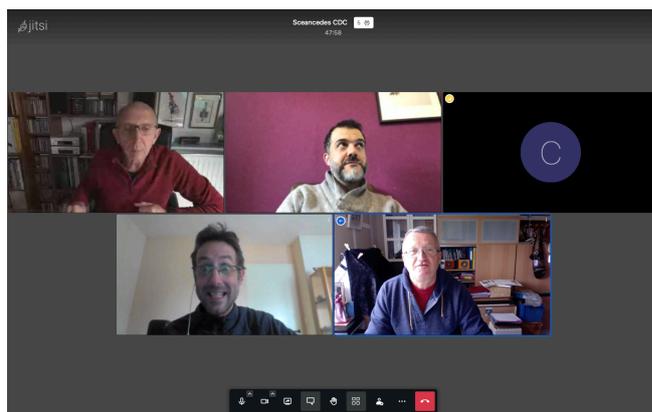
Figurines, Maquettes, Histoire

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 10 avril 2021 à 10H

Compte-tenu des conditions sanitaires, ce Conseil d'Administration a eu lieu en visioconférence

Présents : Gilles PATERNOSTRE, Pascal CAILLET, Christophe MARIN, Alessandro NATALE et Serge MORISSE

Absents excusés : Frédéric MINOUS et Bruno FAUCHILLE



1) Le moral des Membres de notre association

Peu de nouvelles en direct sauf internet grâce au lien de Stéphane depuis dimanche dernier. Les séances au club nous manquent. Des membres du club ne vivent pas bien cette absence de liens sociaux. De certains membres, nous avons peu de nouvelle. Chacun d'entre nous peut être acteur et téléphoner à l'un d'entre nous !

2) Etat des finances (Serge)

Les finances sont saines, les dépenses sont le site internet, l'assurance de la salle, les socles pour le Mondialito, la documentation et les frais bancaires. Les recettes sont les adhésions des membres du club et la subvention de la Mairie de COUËRON.

3) Cotisations non réglées (Serge)

Vis à vis des adhésions 2020/2021, nous en avons que 27 qui ont été réglées et nous avons 15 cotisations qui ne sont pas réglées. Pour la prochaine Assemblée Générale, le Conseil d'Administration envisage de vous proposer, vu les circonstances actuelles, de mettre la cotisation 2021/2022 à 1 € symbolique. Mais seuls ceux qui auront réglé leurs cotisations 2020/2021 pourront voter pour ou contre cette proposition l'AG 2021 et si c'est OUI, pourront en bénéficier. Pour ceux qui voudront quand même payer leur cotisation à 40€, il suffira d'indiquer au Trésorier que c'est un « DON ». Pour info, nous envisageons de tenir cette AG 2021 en septembre si les conditions sanitaires ne sont pas acceptables en juin.

4) Acceptation de personnes en situation de handicap (Gilles)

La Mairie de COUËRON a envoyé ce message à toutes les associations de la commune. Afin de mettre à jour le répertoire des associations sportives et culturelles pouvant accueillir un public en situation de handicap, la Mairie nous demande quelles sont nos coordonnées, les activités proposées par notre association, le public, la capacité d'accueil (nombre de personnes en situation de handicap pouvant être présents...), les limites éventuelles à l'accès de l'activité.

Notre réflexion s'est faite autour de : Quel type de personnes en situation de handicap pouvons-nous accueillir. leur autonomie, leurs facilités d'accès dans l'établissement (entrée, sortie, accès aux sanitaires), l'accès aux tables dans la salle, facilités de circulation dans celle-ci, contre-indications éventuelles en terme d'inhalation de produits (utilisation des aéroglyphes). Voilà les questions que nous transmettrons dans la réponse à la Mairie. Nous sommes pour l'accueil de personnes en situation de handicap, autonomes, en fauteuil ou non et pouvant utiliser tous types de matériels et produits utilisés dans notre activité.

5) Reprise des séances au club

Dès que possible ! En attendant, suite au lien transmis par Stéphane, nous vous proposons d'utiliser ou même d'abuser de cet outil. Il n'y a pas d'installation de logiciel à faire sur l'ordinateur et c'est gratuit. Si utilisation d'un téléphone portable, en fonction du téléphone, il faut peut-être installer l'application avant l'utilisation. Pour ceux qui n'ont pas de caméra sur l'ordinateur, ce n'est pas un problème, le plus important est d'être en direct avec le son. La preuve : la photo en haut de ce compte-rendu. Christophe n'est pas arrivé à mettre en fonctionnement sa caméra mais nous avons quand même pu tenir notre Conseil d'Administration. L'adresse transmise par Stéphane (<https://meet.jit.si/sceancedesCDC>) reste active et chacun d'entre nous peut l'utiliser. Nous vous proposons des séances d'échanges le samedi à 9H00 et à 14H00, et le dimanche à 9H00. Chacun vient quand il veut, il n'y a pas d'inscription ni d'obligation, c'est une proposition pour essayer de remettre du lien direct entre nous. Si ces créneaux ne font pas ton affaire, tu écris à tous les membres du club (membres@chevaliers-ducentaure.org) et peut-être que cela fera l'affaire d'un autre membre du club. Chacun d'entre nous peut être acteur. Merci à Stéphane pour le partage de cet outil.

Et puis, fin mai 2021, il sera peut-être possible de se retrouver à la salle tous ensemble.

6) Le prochain OPEN de l'OUEST (Serge)

Compte tenu des expositions/concours déjà connus, en accord avec le Lancier Pictave, nous avons proposé à la Mairie de COUËRON les dates de 7/8 ou 21/22 mai 2022. La date du 8 mai sera peut-être celle du second tour des Élections Présidentielles. Dès que l'une de ces deux dates sera validée par la Mairie, cela sera diffusé. A suivre !

7) Les prochaines manifestations : Marché de bouquinistes à MALESTROIT les 22 et 23 mai 2021, Concours à SANSAC les 11 et 12 septembre 2021, Exposition à BRESSUIRE les 25 et 26 septembre 2021, Concours/exposition à LA VILLE AUX DAMES les 25 et 26 septembre 2021, Concours/exposition à RUBELLES les 2 et 3 octobre 2021, MONDIALITO 2022 à MADRID, MONDIAL en juillet 2022 à EINDHOVEN, MONDIAL 2023

Nous ne savons pas aujourd'hui quelles seront les conditions sanitaires à ces périodes, difficile de s'engager plus actuellement dans ces conditions.

8) Deux journalistes en formation qui veulent parler de notre « art »

Serge les contacte afin de reporter cela à la reprise des séances au club.

9) Nouveau site internet proposé par Nicolas

Suite à la démonstration de dimanche dernier, nous en discuterons en direct avec lui afin d'aborder la conception, la pérennité dans le temps, la sauvegarde, l'accessibilité, la mise à jour du site, le dépannage, l'évolution dans le temps du site, ... Nous reconnaissons que c'est un gros boulot que Nicolas a réalisé, nous l'en remercions et cela permet de mettre à jour notre fragilité vis à vis de ce support de communication. A suivre !

Fin du Conseil d'Administration à 12H00

Fait le 12 avril 2021

Le Trésorier : Serge MORISSE